Calendrier de nettoyage et de désinfection pour les garderies

Public Health Ontario | Santé publique Ontario

Utilisez cette ressource avec la liste de vérification pour la prévention et le contrôle des infections dans les garderies.

Élément / emplacement	À chaque utilisation	Quotidien†	Hebdomadaire†	Autre†
Jouets et articles sensoriels				
Jouets pour bébé et mis en bouche (non mis en bouche)	✔			
Jouets aquatiques, table à eau (drainer, sécher et désinfecter)	✔			
Autres jouets		✔		
Jouets en peluche et déguisements			✔	Mettre au lavage
Plasticine* (portions individuelles étiquetées)			✔	*Faite maison ou achetée : jeter chaque semaine
Sable de jeu intérieur*				*Jeter chaque mois
Table de jeu sensoriel				Après le vidage et avant le remplissage
Bacs de rangement			✔	
Structures de jeu intérieures			✔	
Structures de jeu extérieures				Chaque mois et au besoin
Éléments de jeu naturels				Remplacer si mouillé ou endommagé
Aire de sieste				
Lits de camp, berceaux, literie et matelas			✔	À chaque utilisation si partagés
Aire de repas				
Tabliers, débarbouillettes, serviettes (si partagés)	✔			
Surfaces en contact avec des aliments (Désinfecter chaises hautes, tables)‡	✔			
Salles de toilettes et aires de changement de couche				
Toilettes		✔		
Sièges / adaptateurs de toilette	✔			
Alaises de changement de couche	✔			Jeter toute doublure utilisée
Table de changement de couche		✔		
Surfaces (p. ex., comptoirs, lavabos)		✔		
Porte-brosses à dents			✔	
Planchers (balayer, désinfecter)		✔		
Général				
Planchers - Carpettes* / petits tapis* (passer l'aspirateur)		✔		*Nettoyer à la vapeur au moins deux fois l'an
Poubelles (vider)		✔	✔*	*Désinfecter
Étagères				Mensuellement
Housses de coussin (mettre au lavage)			✔	
Napperons de vinyle		✔		
Surfaces touchées fréquemment (p. ex., boutons de porte, interrupteurs, mains courantes)		✔		Accroitre la fréquence en cas d'éclosion

†Nettoyer et désinfecter au besoin (p. ex., si visiblement souillé, pendant les éclosions dans la garderie) en plus de la fréquence minimale prévue.

‡Désinfecter consiste à traiter les surfaces en contact avec des aliments pour réduire les microorganismes à un niveau qui ne compromet pas la salubrité des aliments, au sens du Règlement de l'Ontario 493/17 (version actuelle).

Ontario

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025